



JACQUES LE NAY

SENATEUR DU MORBIHAN

COMMISSION DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES, DE LA  
DÉFENSE ET DES FORCES  
ARMÉES

DÉLÉGATION SENATORIALE  
AUX ENTREPRISES

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE  
PARLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

**Monsieur Christian Coulon**  
**Président départemental**  
**AVEN 56**

Paris, le 27 février 2020

Ref : JLN/GLN 2020-25

Monsieur,

Pour votre information, je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli copie de la lettre que j'adresse ce jour à monsieur Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, à propos de votre inquiétude concernant le projet de loi ASAP.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui me sera apportée.

Dans cette attente, je vous prie croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Jacques Le Nay**



**Monsieur Olivier Véranda**  
**Ministre des Solidarités et de la**  
**Santé**  
**Ministère des Solidarités et de la**  
**Santé**  
**14 avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

JACQUES LE NAY

SENATEUR DU MORBIHAN  
COMMISSION DES AFFAIRES  
ETRANGERES, DE LA  
DEFENSE ET DES FORCES  
ARMEES  
DELEGATION SENATORIALE  
AUX ENTREPRISES  
MEMBRE DE L'ASSEMBLEE  
PARLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

Paris, le 27 février 2020

Ref : JLN/GLN 2020 - 25

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation que m'a exposée monsieur Christian Coulon, président départemental de l'association des vétérans des essais nucléaires (AVEN).

Il m'explique que le projet de loi ASAP dans son article 13 prévoit la disparition de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires. Il me fait part de sa surprise et de son incompréhension car les travaux de celle-ci ne sont terminés et que la commission est, semble-t-il, la seule instance de dialogue avec les associations de vétérans.

Comprenant et partageant ses interrogations, je vous serais reconnaissant de bien vouloir apporter un regard bienveillant sur ce dossier et m'indiquer si le gouvernement peut réintroduire lors du débat parlementaire cette disposition.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à sa requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

**Jacques Le Nay**